

Si vous avez des difficultés à visualiser cet e-mail, [suivez ce lien](#)



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 21 septembre 2023

## AGIR !

**La crise du logement devient de plus en plus concrète pour des milliers de Français.** Faute de logements proches, disponibles, abordables et adaptés aux besoins, elle bloque la mobilité professionnelle de nombreux salariés, conduit nombre d'étudiants à renoncer à leur projet de formation, grippe les parcours résidentiels et freine l'accès à l'emploi dans les territoires.

Les indicateurs à disposition témoignent d'une **situation qui se dégrade de jour en jour** : en année glissante, les mises en chantier sont en recul de plus de 13% et les autorisations de construire en repli de 23%. L'avenir ne s'annonce pas meilleur avec des ventes de maisons neuves tout comme de logements collectifs neufs qui se sont effondrées de près de 40%. **L'année 2023 risque donc de se conclure avec une production proche de 300 000 logements**, soit le niveau de construction du début des années 90, alors que la France comptait 17 millions d'habitants de moins et qu'elle n'avait pas à faire face avec d'autant d'intensité à la décohabitation, aux divorces, aux recompositions familiales, ni à la mobilité.

C'est dans ce contexte que le Pôle Habitat FFB, à l'occasion de sa Convention Nationale annuelle, a de nouveau exhorté le Gouvernement à introduire des mesures simples et à prise rapide dans le projet de loi de finances pour 2024.

**L'accession à la propriété, et d'abord la primo-accession, doivent être soutenues** : il faut **maintenir l'éligibilité de la maison individuelle au PTZ, appliquer partout en France la quotité de 40%** et **actualiser de l'ordre de 25% les plafonds de ressources de ménages éligibles** comme **le montant plafond des opérations**. Il faut aussi **instaurer pour 3 ans une exonération des droits de donation pour l'acquisition ou la construction d'un logement neuf** destiné à être occupé à titre de résidence principale. Il faut enfin abonder l'offre locative privée, en **restaurant le dispositif Pinel dans sa version de 2022**, dans l'attente de la mise en œuvre d'un régime universel, stable et pérenne de bailleur privé.

Pour Grégory Monod, Président du Pôle Habitat FFB, « *nous n'attendons pas du Gouvernement un plan de relance onéreux, que les finances publiques ne pourraient supporter. Nous sommes lucides sur la situation du pays. Nous savons en revanche, en œuvrant au plus près des ménages et des territoires, que quelques décisions opportunes redonneraient du souffle au marché. Ce ne sont pas uniquement les professionnels et l'industrie du logement qui sont en jeu, mais l'équilibre et la cohésion sociale du pays. Il est encore temps de sauver le logement des Français, mais le temps presse.* »

### À propos du Pôle Habitat FFB

Le Pôle Habitat FFB constitue la première organisation représentative de la construction immobilière privée en France. Au sein de la Fédération Française du Bâtiment, il rassemble les grands métiers de la maîtrise d'ouvrage privée, qui sont au cœur de la politique du logement et de l'habitat : constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers et rénovateurs globaux. Des métiers complémentaires et solidaires réunis pour développer leur intelligence collective et répondre à la diversité des besoins en

logements qui s'expriment dans tous les territoires. Le Pôle Habitat FFB représente auprès des pouvoirs publics, des instances nationales et des organismes spécialisés plus de 1 130 adhérents qui agrègent plus de 1 600 opérateurs exerçant dans les différents marchés de l'habitat résidentiel.